



Glossaire

0-9 [A](#) [B](#) [C](#) [D](#) [E](#) [F](#) [G](#) [H](#) [I](#) [J](#) [K](#) [L](#) [M](#) [N](#) [O](#) [P](#) [Q](#) [R](#) [S](#) [T](#) [U](#) [V](#) [W](#) [X](#) [Y](#) [Z](#)

Adjudication

L'adjudication est, en droit français, la modalité de vente d'un bien mis aux enchères par un juge, un notaire ou un fonctionnaire, à la personne offrant le prix le plus élevé.

Affermer

Affermer ou louer, ces deux mots signifient l'action par laquelle le propriétaire d'une chose en cède à un autre la jouissance et l'usufruit, en contrepartie d'une somme annuelle

Analyse

Opération qui consiste à présenter sous une forme concise et précise les données caractérisant l'information contenue dans un document ou un ensemble de documents (de

Apocryphe

Écrit religieux dont l'authenticité est mise en doute.

Archives courantes

Documents et dossiers ouverts ou récemment clos gardés dans les bureaux pour le traitement des affaires.

[Vers le haut](#)

<< [Page 1](#) [Page 2](#) [Page 3](#) >>